

Critères	2024	Engagement ECC fin 2026
<b>Respect des réglementations de l'Union européenne</b>	Oui	Oui
<b>Densité d'élevage maximale</b>	38kg/m2	30kg/m2
<b>Souche</b>	Souche à croissance rapide et intermédiaire	Souche à croissance intermédiaire
<b>Environnement : Minimum lux de lumière et intégration de lumière naturelle</b>	Lumière naturelle + éclairage = Dépassement des seuils de lumières demandés	Minimum 50 lux de lumière et intégrer lumière naturelle
<b>Qualité de l'air : Respect annexe 2.3 directive UE</b>	Qualité de l'air : Respect annexe 2.3 directive UE	Qualité de l'air : Respect annexe 2.3 directive UE
<b>Installation de perchoirs et 2 substrats de picage</b>	Perchoirs / bottes de pailles / pierres à picorer	Installation de perchoirs et 2 substrats de picage
<b>Pas de cages ni de système à plusieurs niveaux</b>	Pas de cages ni de système à plusieurs niveaux	Pas de cages ni de système à plusieurs niveaux
<b>Abattage : Etourdissement sous atmosphère contrôlée ou étourdissement électrique efficace sans inversion de phase</b>	100% des volailles étourdiées avant abattage Développement en cours de l'étourdissement sous atmosphère contrôlée (plus de 50% des poulets sont déjà étourdis selon cette technique)	Etourdissement sous atmosphère contrôlée (système à gaz inerte ou phase multiples) ou étourdissement électrique efficace sans inversion de phase